Suivi Cultures en Agriculture Biologique

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Vous êtes
Un agriculteur biologique

Vous souhaitez
- Piloter vos systèmes de culture dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique.
- Trouver un équilibre entre céréales de ventes, surfaces fourragères et autonomie alimentaire du troupeau.
- Un conseil en cours de saison adapté au contexte de l'année (climat, pression des bioagresseurs…)

Nous vous proposons
- Une demi-journée pour faire le point sur l'année écoulée et poser les jalons techniques de la campagne à venir.
- Deux visites sur le terrain à votre demande pour faire le point sur l'état des cultures.
- Une permanence au bureau pour répondre aux questions ponctuelles.

Notre expérience/nos références
- Un conseiller en agriculture biologique à la Chambre d'agriculture de Haute-Saône depuis 1992.
- Un réseau d'expérimentation technique local et régional.
- Une participation au réseau Grandes Cultures de l'Institut Technique de l'Agriculture Biologique.

Nous vous apportons
- Un compte rendu de conseil après chaque visite.

LES +

- Un conseil indépendant.
- Un conseiller à l'écoute de vos besoins.
- Une sécurité dans la conduite de vos cultures
- Les dernières techniques innovantes développées par les instituts techniques spécialisés en agriculture biologique.

Modalités

- ✓ Un rendez-vous individuel sur l'exploitation et deux visites de terrain, répartis sur une durée d'environ 8 mois.
- ✓ Compte-rendu tour de plaine restitué sous 8 jours après la visite.

PRIX DE LA PRESTATION

Tarif et conditions de vente : nous consulter

Nos engagements de service

- l'écoute, proche pour mieux vous comprendre
- la réactivité, pour garder une longueur d'avance
- l'efficacité, des prestations pertinentes au bon moment
- l'expertise, une large palette de compétences
- la clarté des informations, pour une relation en toute confiance
- l'éthique, des valeurs pour le respect de vos intérêts

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil-Etude-Diagnostic

Contacts :
Monsieur Luc FRÈREJEAN
03.84.77.14.70
Luc.frerejean@haute-saone.chambagri.fr

Monsieur Mickaël GREVILLOT
03.84.77.14.64
mickael.grevillot@haute-saone.chambagri.fr

Retrouvez toutes nos prestations sur le site www.franche-comte.chambagri.fr